



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : **17 novembre 2025**
Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/11/220**

<p>Date Convocation 10/11/2025</p> <p>Date Affichage 10/11/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <p>- en exercice 27 - présents 17 - procurations 04 - absents 06</p>	<p>Le 17 Novembre Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD,</p> <p>PROCURATIONS 4 : Rémy BONNIN Sophie FERRY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Judith LE RALLE, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 6 : Michel BRUNEAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD, LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Manuella AUGEREAU</p>
---	--

TARIFS COMMUNAUX 2026 : FOURRIERE AUTOMOBILE

Rapporteur : Judith LE RALLE

Il convient d'approuver les tarifs pour l'année 2026 pour la fourrière automobile.

Il est rappelé que ces tarifs sont fixés au niveau national, par un arrêté publié au Journal officiel.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (20 POUR, 1 ABSTENTION : Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU) :

- ♦ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à mettre en application à partir du 1^{er} janvier 2026 les tarifs ci-dessous :

FOURRIERE AUTOMOBILE	tarif 2024 maximal national	tarif 2025 maximal national	Proposition tarif 2026 maximal national
Véhicules poids lourds [PTAC > 3,5 T]			
Immobilisation matérielle	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Opérations préalables	22,90 €	22,90 €	22,90 €
Enlèvement	122,00 €	122,00 €	122,00 €
Garde Journalière	9,20 €	9,20 €	9,20 €
Expertise	91,50 €	91,50 €	91,50 €
Voitures particulières			
Immobilisation matérielle	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Opérations préalables	15,20 €	15,20 €	15,20 €
Enlèvement	121,27 €	127,65 €	127,65 €
Garde Journalière	6,42 €	6,75 €	6,75 €
Expertise	61,00 €	61,00 €	61,00 €
2 ou 3 roues			
Immobilisation matérielle	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Opérations préalables	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Enlèvement	45,70 €	45,70 €	45,70 €
Garde Journalière	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Expertise	30,50 €	30,50 €	30,50 €
Autres Véhicules immatriculés (remorque, tracteur....)			
Immobilisation matérielle	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Opérations préalables	7,60 €	7,60 €	7,60 €
Enlèvement	45,70 €	45,70 €	45,70 €
Garde Journalière	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Expertise	30,50 €	30,50 €	30,50 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU